



BAREME D'HONORAIRES MAXIMUM 2023 APPLICABLES AUX VENTES

- | | |
|------------------------|------------------------|
| - Parking/ Box | Forfait de 5 000 € TTC |
| - Jusqu'à 300 000 € | 7% € TTC du prix |
| - Au-delà de 300 001 € | 6% TTC du prix |

Les honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur suivant les modalités du mandat demandé et incluent la T.V.A à 20%.

LOCATIONS

Les honoraires Bailleur(s) sont de 9% TTC du loyer annuel Hors Charges.
Les honoraires Locataire(s) sont de 15€ TTC le m².